



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 42716

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la démarche à adopter dans le cadre d'une organisation pour le soutien scolaire. L'école demeure traversée par de profondes inégalités. Le nombre d'élèves ne maîtrisant pas les connaissances de base en français un an avant la fin de la scolarité obligatoire a augmenté : en 2009, 20 % des jeunes de 15 ans rencontraient des difficultés notables de lecture, contre 15 % en 2000. De plus, la compétition scolaire a tendance à croître. Aussi, les dispositifs de soutien scolaire public se sont succédés de l'école primaire au lycée pour réduire les inégalités d'apprentissage, limiter l'échec et aider les parents à suivre la scolarité de leur enfant. Dans sa note d'analyse de janvier 2013, le Centre d'analyse stratégique propose de « lutter contre les inégalités territoriales en complétant, dans chaque rectorat, les espaces numériques de travail par un dispositif national incluant du soutien pour les élèves et des informations pour les parents ». Aussi, souhaite-t-elle connaître quelles sont ses intentions suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42716

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 11968

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)